



ÉDITO

JEAN-PIERRE LAC,
Président de Lyon Place
Financière et Tertiaire

**Nous avançons !
Pour l'entreprise !!**

Depuis notre dernière Lettre, les 4 cycles que nous vous présentions ont largement entamé leurs travaux et ont déjà délivré des contributions comme vous le verrez dans ce document et sur notre site.

Les améliorations apportées au site hubi.fr ont permis à ce dernier de voir son taux de fréquentation bondir par rapport à l'an passé. Le projet Place d'Échange a, quant à lui, démarré au mois de juillet et devrait bientôt prendre son rythme de croisière. Votre association a contribué à ces avancées.

Nous n'avançons pas seuls et nous partageons nos idées avec les autres Places Financières Régionales françaises. Nous avons ainsi, tout récemment, tenu une réunion d'échange avec nos 7 homologues et nous entretenons des contacts étroits avec Paris Europlace. Un projet d'emprunt obligataire groupé pourrait ainsi naître de ces réflexions.

C'est d'ailleurs dans le domaine des emprunts obligataires que notre Place va considérablement se renforcer avec l'arrivée de l'Agence France Locale. Gérard COLLOMB nous fait l'honneur de partager cette information avec nous dans cette Lettre.

Les prochains mois verront se dérouler de nombreuses manifestations autour des travaux de nos 4 cycles. Nous continuons donc à nous mobiliser, nous, professions de la Place Financière et Tertiaire, pour contribuer à l'essor de notre économie régionale. En mettant la Finance au service de la Stratégie Industrielle.

Mais n'oublions pas que la conjoncture mondiale reste très volatile. Les résultats de notre «concours \$» 2014 en témoigneront. De même que vos difficultés lorsque vous vous livrez à vos pronostics pour 2015 ; un exercice nécessaire pour vos budgets, une compétition sympathique, mais instructive, entre nous.

Je vous souhaite une fin d'année dynamique pour préparer un exercice 2015 au cours duquel il faut espérer une reprise.

L'ARRIVÉE DE L'AGENCE FRANCE LOCALE À LYON : UN ÉVÉNEMENT MAJEUR POUR NOTRE PLACE FINANCIÈRE

Le mois d'octobre 2014 verra l'installation, à Lyon, de l'Agence France Locale. Je m'en réjouis à plusieurs titres.

D'abord cette société, dont la vocation sera de mutualiser l'accès de ses membres (Régions, Départements, Communes et Intercommunalités) au marché obligataire, est née de l'idée qu'ont eue un certain nombre de collectivités locales de diversifier leurs financements.

Ensuite, elle matérialise le fait que les collectivités (70 membres d'ici la fin de l'année, des milliers à horizon 5 ans) veulent agir ensemble en se dotant de compétences pointues plutôt que de façon isolée, et risquée. L'Agence France Locale ambitionne, à l'horizon de 10 ans, de couvrir le quart des besoins estimés des collectivités, soit plus de quatre milliards d'euros par an à terme.

Enfin, nous sommes tous honorés, et fiers, que l'Agence France Locale ait choisi Lyon pour installer ses équipes qui seront, à terme, fortes de plus de 40 personnes. Elle l'a fait parce qu'elle a perçu dans notre ville un climat propice à son activité. Avec un grand nombre de sociétés cotées, qui plus est émettrices d'emprunts obligataires, Lyon lui apportera les contacts nécessaires à son activité. Pour leur part, les équipes de l'Agence France Locale apporteront des compétences nouvelles à notre Place Financière.

Nous allons tous nous mobiliser pour que l'Agence France Locale trouve rapidement son rythme de croisière. Elle contribuera de façon majeure à la bonne santé financière de nos collectivités locales et permettra ainsi de soutenir l'investissement public local et, par là même, de booster l'économie française.

J'attends de même de Lyon Place Financière et Tertiaire, ainsi renforcée, qu'elle poursuive ses travaux en vue de mobiliser les professions qui composent notre Place Financière et de les orienter dans les défis de demain. Nos entreprises ont en effet besoin d'une Place Financière forte pour développer leurs stratégies.



TRIBUNE

GÉRARD COLLOMB,
Sénateur Maire de Lyon

Le crowdfunding au service du financement des PME



Depuis 4 ans, le financement participatif (crowdfunding) est devenu un phénomène touchant tous les secteurs d'activités. Initialement conçu pour monter des projets humanitaires, il est désormais une option de financement des PME en développement, qui n'hésitent pas à rechercher des investisseurs parmi le grand public. Tandis que le législateur commence à encadrer ce nouveau marché, Lyon Place Financière et Tertiaire, via son cycle « solutions de fonds propres » a travaillé sur la question.

« Financement à la mode ou nouveau mode de financement ? ». Avec ce titre accrocheur, LPFT invite d'emblée les émetteurs et les investisseurs à saisir l'opportunité offerte par le crowdfunding. Mais en prenant des précautions pour ne pas courir à la catastrophe.

Conclusions disponibles sur le site www.lyon-finance.org

Dans la synthèse des travaux de LPFT, vous apprendrez comment ça marche, combien ça coûte, à qui s'adresser... Mais l'intérêt de cette note réside dans l'analyse approfondie du crowdfunding et les recommandations que l'association fait aux investisseurs et aux PME en quête de financement. On y voit deux conditions indispensables pour que ce mode de financement se pérennise.

Poursuivre la mise en place d'un cadre légal protégeant les investisseurs et les émetteurs. LPFT se réjouit de l'ordonnance du 30 mai dernier entrant en vigueur ce mois d'octobre mais tout n'est pas résolu.

Le décalage reste considérable entre, d'un côté, les obligations théoriques légales de lutte contre le blanchiment et de contrôle de la solvabilité des investisseurs et, de l'autre, le peu de moyens financiers, humains et techniques que peuvent mettre en œuvre les plateformes pour respecter ces règles.

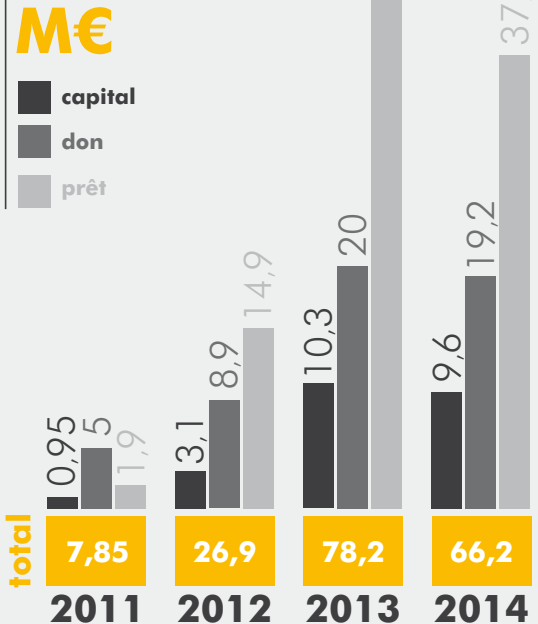
Par ailleurs, si la législation exige bien que ces plateformes de mise en relation deviennent statutairement des conseillers financiers inscrits au registre de l'ORIAS, dans le même temps, ces réglementations ne disent rien sur le cas d'un émetteur et d'une plateforme qui divulgueraient des informations erronées. Rien n'est prévu non plus en cas de crise systémique de ce secteur : que se passera-t-il pour les investisseurs et les émetteurs engagés en cas de défaillance de ces plateformes de crowdfunding ?

Il faut bien évaluer les plateformes web de mise en relation des émetteurs et des financeurs. L'offre est atomisée, il se crée chaque jour de nouvelles plateformes. Cela rend la sélection difficile et accroît le risque de s'engager avec une plateforme partenaire qui remplisse mal sa mission. Soit qu'elle ne dispose pas d'une assise financière et technique suffisante, soit, que cherchant des « deals » à tout prix, elle propose d'investir dans des projets séduisants en apparence mais boiteux, voire non-viables. Et là, adieu votre épargne !

Au final, LPFT voit dans le financement participatif une double opportunité :

- pour les PME, celle de diversifier leurs sources de financement, compléter un tour de table et valider la pertinence d'un projet, d'un business plan, d'un produit ou service en le confrontant au marché : en effet, comment convaincre des clients si mon projet ou mon produit ne convainc pas des investisseurs issus du grand public ?
- pour les investisseurs, celle de diversifier la destination de leur épargne et dénicher peut-être la pépite de demain. C'est aussi l'occasion de faire des choix d'investissement sur d'autres critères que la seule rentabilité, en privilégiant l'aide et l'engagement : vers des projets ancrés localement, un secteur d'activité, un profil de créateur... Bref, une logique du coup de cœur et du coup de pouce, qui doit dans ce cas rester marginale dans une stratégie d'investissement.

Chiffres de 2011 au 1^{er} semestre 2014 pour la France



Montant de la collecte moyenne au 1^{er} semestre 2014 en €



Sources <http://financeparticipative.org/barometres/annee-2013/>
 • <http://financeparticipative.org/barometres/1er-semester-2014/>
 • <http://www.forbes.com/sites/devinthorpe/2013/12/24/crowdfunding-entrepreneurs-predict-more-good-in-the-world-in-2014/>

À l'heure de la crise, le crowdfunding serait-il le remède miracle pour les entreprises en recherche de financement comme pour les investisseurs individuels ? Clés de lecture avec **Guy ROULIN, avocat associé, Directeur de FIDAL Rhône-Alpes** et avec **Laurent JAVAUDIN, chargé de développement régional de WiSEED**, plateforme leader du crowdfunding en France, qui a été retenue par la CCI de Lyon, via un appel à candidatures, afin de proposer aux start-ups de Rhône-Alpes cette nouvelle source de financement d'amorçage.

Quelle est la nature de votre partenariat avec la CCI de Lyon ?

Laurent JAVAUDIN : Ce partenariat additionne nos savoir-faire au service du décollage des start-ups régionales : la CCI de Lyon est au cœur d'un écosystème d'accompagnement des projets les plus prometteurs grâce à sa connaissance fine du territoire ; la plateforme WiSEED les met en relation avec sa large communauté d'investisseurs particuliers, apporte son expertise technique, et sécurise un accès au crowdfunding réussi et fiable. Au quotidien, le partenariat se traduit également par le binôme opérationnel que je forme avec le Chef de projet Crowdfunding de la CCI.



Quels bénéfices pour les émetteurs et les investisseurs ?

La double caution CCI-WiSEED est rassurante pour les investisseurs et les émetteurs. Nous sommes des partenaires proches et crédibles pour contribuer aux levées de fonds des entreprises innovantes de la région. Inédit en France, ce partenariat est observé avec beaucoup d'intérêt dans les autres régions.

En plein boom, le crowdfunding n'est-il pas une mode ?

Non, c'est une évolution portée par des tendances de fond. Le crowdfunding est en phase avec la première génération de créateurs d'entreprises et d'investisseurs « digital natives », et il est une réponse à la rareté relative des capitaux mobilisables en phase d'amorçage. C'est aussi une solution pour les investisseurs échaudés par la crise financière et désireux de se réapproprier leurs choix d'investissement en privilégiant des start-ups du « cru ».

LES -

Que penser du développement du crowdfunding ?

Guy ROULIN : Le crowdfunding est une nécessité : il comble un réel manque dans la chaîne de financement des entreprises en France. Mais il doit être utilisé par des dirigeants de PME et des investisseurs qui ont pleinement conscience de ses implications ! On pourrait penser qu'une fois mûrie l'idée d'ouvrir son capital, financer sa croissance par le crowdfunding est aussi simple qu'un prêt bancaire... Il y a pourtant deux dimensions à bien considérer pour un entrepreneur : la gestion des actionnaires et la vision de long terme.



Comme émetteur, à quoi faut-il faire attention concernant les actionnaires ?

La gestion des actionnaires ne s'improvise pas : pour un financement de 500 k€, on peut facilement trouver 100 investisseurs de 5 k€, mais qui va convoquer ces 100 actionnaires lors de l'assemblée générale ? Et à quel coût ? De même, en cas de succession, quid des indivisions, et à quel coût ? Enfin, si une opportunité de céder l'entreprise se présente, comment motiver 100 actionnaires ? La tendance actuelle consiste à regrouper les actionnaires dans une holding, mais comment est organisée cette holding ?

Le crowdfunding ne permet-il pas aux dirigeants également de tenter des « coups » ?

Non. Une opération de crowdfunding doit s'inscrire dans une vision économique de long terme. Il est impératif de valoriser le capital cédé à sa juste valeur, notamment pour garantir la qualité des futures opérations de financement. L'entrepreneur ne doit pas céder à la facilité mais bien inscrire le crowdfunding dans l'économie réelle.

Côté investisseur, y a-t-il aussi des précautions à prendre ?

Oui, en permettant de cibler son investissement, le crowdfunding offre de formidables perspectives. Mais cet engagement, le particulier doit le gérer comme un placement risqué à long terme : est-il sûr de pouvoir bloquer ses liquidités pendant 7 à 10 ans, voire de les perdre ? Le projet soutenu est-il crédible ? Quelles sont les modalités de sortie ? Quels sont les coûts ? Une bonne solution consiste à co-investir avec un fonds d'investissement : c'est l'assurance d'avoir une communication transparente et des perspectives de sortie claires. Car au final le particulier est le seul responsable de son investissement et l'entrepreneur seul responsable du montage de son projet de financement !

LES +



TÉMOIGNAGE

La société Neuronax a effectué en 2013 une levée de fonds avec opération de crowdfunding. Son fondateur, STÉPHANE GOBRON, nous fait part de son expérience.

Pour financer les essais cliniques indispensables à la commercialisation de son produit phare, Neuronax a effectué une levée de fonds mi-2013. Deux capitaux-risqueurs ayant répondu présent, Neuronax a choisi de compléter ce tour de table par une opération de crowdfunding, avec la plateforme WiSEED. « Toutes les plateformes ne proposent pas les mêmes conditions », explique Stéphane GOBRON. « En regroupant les particuliers-investisseurs dans une holding, WiSEED me permet d'avoir un interlocuteur unique, professionnel ». Pour Stéphane, la plateforme est simplement un investisseur de plus, avec la même exigence de qualité que n'importe quel business angel. Parmi les

autres avantages que Stéphane apprécie, on compte le service « clé en main » : de la communication amont à la réception des fonds en passant par l'étude des candidatures, la plateforme s'occupe de tout. « Évidemment cela a un coût, mais au regard des montants récoltés, c'est très peu ! ». Si Stéphane avait un conseil à donner, il recommanderait aux candidats au crowdfunding de s'y prendre bien à l'avance : les neuf mois imposés par le calendrier de Neuronax lui ont paru un peu courts. Autre conseil : selon le montant recherché, bien étudier le ticket d'entrée minimum à exiger du particulier-investisseur : plus ce montant est élevé, moins vous aurez d'actionnaires dans la holding, et plus ceux-ci seront motivés par votre projet.

STRATÉGIE ACTIONNARIALE

« Ouvrir son capital, c'est perdre le contrôle capitalistique... », « Ouvrir son capital c'est impossible, mon secteur d'activité n'intéresse personne... » Au total, pas moins de 9 idées reçues comme celles-ci ont été recensées par Jean-Pierre GITENAY, co-fondateur de Lamy-Lexel et le comité de pilotage du cycle « stratégie actionnariale » qu'il anime au sein de LPFT. Avec l'idée de les battre en brèche ! **Ils feront paraître très bientôt un livret pédagogique, avec des réponses concrètes à ces 9 idées reçues**, expliquées et illustrées par un verbatim du terrain, et conclues par le témoignage d'un chef d'entreprise. Avec un leitmotiv : les PME peuvent compter sur la finance pour durer, se développer et pourquoi pas, devenir de belles ETI.

Désormais, le cycle ira au-devant des dirigeants : animation d'un atelier aux JECO, intervention au Forum du financement de la CCI en novembre... jusqu'à la 3^e édition de la Biennale Business & Droit fin 2015. Et comme les dirigeants de demain sont les étudiants d'aujourd'hui, c'est à la source que les animateurs vont tenter de faire changer les mentalités : en intervenant dans les amphis de l'EM Lyon et de l'IDEA* !

* Institut de Droit et d'Économie des Affaires

1

SOLUTIONS DE FONDS PROPRES

Un nouveau guide sur l'ouverture du capital

« Chiche, j'ouvre mon capital ! » Cette publication du MEDEF, éditée à 5 000 exemplaires en 2010, va bientôt connaître une nouvelle version, avec le concours de LPFT. Tout va très vite dans ce domaine et l'ouverture du capital n'est plus réservée uniquement aux professionnels du financement, comme le montre l'essor du crowdfunding. Le prochain guide fera le tour de ces nouveautés avec le souci d'offrir aux dirigeants un outil pratique, ponctué de témoignages. Selon Jean-Louis FLECHE, PDG d'Oris Baker Tilly et animateur du cycle « Solutions de fonds propres », on voit de plus en plus de dirigeants ouvrir leur capital à des cadres investis dans la réussite de l'entreprise. « La souscription de capital est un bon moyen de garder dans son effectif des gens de valeur, motivés par le projet de l'entreprise. Pour les salariés, c'est un accès facilité au capital, à des conditions négociées ». Ce nouveau mode d'intégration témoigne d'une évolution des mentalités, l'hyper-patron cédant la place à un management plus concerté. Sortie prévue au printemps 2015 !

« Un outil pratique, ponctué de témoignages »

2



Point d'avancement sur les cycles en cours

OUTILS DE FINANCEMENT

L'après SÉPA : des opportunités pour mieux gérer vos flux financiers !

La conférence qui s'est tenue le 23 mai dernier autour de Guirec PENHOAT sur les apports du SEPA, a suscité un vif intérêt. Il faut dire que les enjeux sont de taille ! L'harmonisation des moyens de paiement européens ouvre de réelles perspectives pour améliorer la gestion des flux financiers des PME. Optimisation, sécurisation, et automatisation, voici les 3 bénéfices directs sur lesquels les experts ont planché pour proposer des contributions très opérationnelles issues d'entreprises, de banquiers et de conseils.

La synthèse de ces travaux, déjà téléchargeable sur : **www.lyon-finance.org**, est désormais éditée et disponible sur simple demande auprès de l'association.

Le cycle poursuit déjà ses réflexions et consacrera ces 3 prochains mois à un sujet qui fait également bouger les contours du financement d'entreprises en France : la désintermédiation, ou l'accès direct des entreprises aux marchés financiers, sans passer par un intermédiaire bancaire. Quand est-il préférable de privilégier des placements privés ? Ou des émissions obligataires ? Quels sont les risques ou points de vigilance à observer ? Rendez-vous fin 2014 pour partager les premiers enseignements experts et opérationnels sur ce thème prometteur !

3

GESTION DU RISQUE

Parmi les récents travaux à l'étude par le cycle « gestion du risque », on compte la mise en place d'un observatoire interactif et collaboratif du risque. Le principe est de permettre aux entreprises de contribuer par leur retour d'expérience à l'identification de risques dits « émergents », à savoir des risques peu connus, faisant l'objet d'une communication encore limitée, et pouvant pour autant être d'une forte intensité. Un des enjeux est donc de faciliter ce partage en assurant la confidentialité des données sensibles. Deux thèmes de réflexion prioritaires ont été retenus pour alimenter cette « vigie des risques émergents », pilotée plus spécifiquement par Gaëlle LARCHEVÊQUE :

- **Le « cyber-risque »** : encore souvent perçu comme un risque externe ou technologique, ce risque s'avère pourtant aussi lié à des facteurs internes à l'entreprise, et en particulier à l'humain... Ne pas prendre toute sa mesure peut conduire à la perte de bases de données cruciales, à l'amputation du patrimoine de l'entreprise et à des conséquences pénales ! Les premiers travaux en cours visent à diffuser une information pragmatique et de bon sens sur les gestes de prévention du quotidien.

- **Le « risque pays »** : beaucoup d'entreprises rhônalpines ont une activité tournée vers l'international et se trouvent confrontées à des cultures et des pratiques business spécifiques aux pays concernés. L'objectif est de créer un réseau d'entreprises régionales référentes, qui mettent en commun les enseignements de leurs expériences internationales. Mieux identifiés et surtout partagés, les « risques pays » pourraient se transformer en « opportunités pays ».

4

« La synthèse de ces travaux, déjà téléchargeable »

www.lyon-finance.org



PLACE D'ÉCHANGE, C'EST PARTI !

En juillet dernier est née Place d'Échange, une nouvelle Bourse régionale ouverte aux PME. Interview d'**EMMANUEL IMBERTON**, Président de la CCI de Lyon.

Place d'Échange, de quoi s'agit-il ?

C'est une Bourse régionale qui permet à des PME de la région d'augmenter leurs fonds propres de 200 000 à 1 million d'€ pour accompagner leur développement et ainsi créer de la valeur et de l'emploi localement. Ce projet a été initié par la CCI de Lyon, rejointe par la CCI Rhône-Alpes, Lyon Place Financière et Tertiaire et la Caisse des Dépôts.

À quels besoins cela répond-il ?

Nous avons fait ce triple constat : l'insuffisance de fonds propres bride le développement et l'innovation des PME ; leur capacité d'endettement bancaire est de plus en plus contrainte ; les instruments et marchés financiers, complexes et coûteux, dissuadent nombre d'entrepreneurs d'y recourir. Il fallait donc innover ! Place d'Échange est une nouvelle forme de financement, très originale, créée par des chefs d'entreprise, pour des chefs d'entreprise, qui privilégie le caractère patient de l'investissement et qui protège les intérêts des investisseurs.

Concrètement, comment ça marche ?

On parle de Bourse, mais contrairement à la Bourse classique, la cotation n'est pas déterminée en fonction de l'offre et de la demande mais à partir de la valeur réelle de l'entreprise. Cette cotation est calculée puis actualisée selon le rythme de l'entreprise par un évaluateur indépendant agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Cet outil offre donc au dirigeant la maîtrise de l'ouverture de son capital et protège les investisseurs grâce à l'existence d'un comité de sélection indépendant¹ qui valide les PME recevables sur Place d'Échange.

À qui cela s'adresse-t-il en priorité ?

Place d'Échange met en relation des PME de l'économie réelle, matures, performantes, structurées, bien implantées sur leur marché, à fort potentiel de développement avec des investisseurs « patients » (business angels, investisseurs qualifiés, fonds institutionnels...) cherchant des investissements sélectionnés sur des critères de sécurité et de rentabilité, la liquidité d'un marché secondaire et des projets qui donnent du sens à leur investissement.

Aujourd'hui, une PME est déjà cotée² ; deux autres devraient l'être prochainement³. Et on espère que plus d'une dizaine le seront dans le courant de l'année 2015. Un déploiement à l'échelle nationale est d'ailleurs envisagé, et Place d'Échange a reçu un très bon accueil des entreprises et du monde de la finance lors de sa présentation à l'Élysée le 15 septembre dernier à l'occasion des Assises du financement et de l'investissement. Au final, cette solution de financement de proximité est une illustration parfaite du rôle des CCI : imaginer des solutions simples, innovantes et efficaces pour lever les freins à la croissance des entreprises.

www.placedechange.fr



1. Comité de sélection : 3 chefs d'entreprise, 2 investisseurs, 1 homme du chiffre, 1 « sage » 2. EUROGLASS, fabricant de surfaceuses pour patinoires 3. MILLE ET UN REPAS (Ecully), société de restauration collective et PROCESSION (Villeurbanne), spécialisée en génie des procédés industriels pour la chimie et les biotechnologies

Succès de la nouvelle version de hubfi.fr



Trois mois après sa mise en ligne le 28 avril dernier, avec plus de 5 000 visiteurs en juillet, la fréquentation de hubfi.fr, le portail d'information sur les solutions de financement, a été multipliée par 9 ! Confirmant la pertinence de cet outil unique en France destiné aux PME, TPE (y compris celles en difficulté) et leurs conseils, ce succès valide les améliorations techniques apportées à la 1^{ère} version.

Ainsi le site a-t-il gagné en confort d'utilisation, en ergonomie, en facilité et en plaisir d'accès. En 3 ou 4 clics maximum, il est possible de savoir comment financer sa trésorerie, son développement ou encore un projet innovant et d'entrer directement en relation avec les financeurs bancaires, les partenaires parapublics et les organismes d'aide et de financement. Le portail a également été enrichi de deux nouvelles thématiques - la croissance externe ainsi que les entreprises sociales et solidaires - pour lesquelles, comme pour toutes les autres thématiques, sont téléchargeables des fiches pratiques très pédagogiques et des contacts vers des personnes-relais, opérationnelles, vraiment motivées à accompagner les chefs d'entreprise. Alors, sans hésiter, allez sur www.hubfi.fr !

DEPUIS LE LANCEMENT DE LA 2^E VERSION (MAI 2014)

18 000
visiteurs

60 000
pages vues

4 000
À 5 000
VISITES
MENSUELLES

+ DE 50
MISES EN RELATION
avec des organismes
de financement



YVES REVOL, PDG de CLASQUIN, s'est rendu à l'Université d'été de Lyon Pôle Bourse à Vienne en juin. Témoignage.



IMPÉRIAL

C'est l'opportunité d'échanger dans la bonne humeur entre dirigeants d'entreprises cotées. La qualité des intervenants nous ouvre l'esprit sur des enjeux sur lesquels nous n'avons pas le temps de nous pencher : la constitution d'un fonds ETI, l'impact et les enjeux de la Bourse et de la valeur des entreprises mais aussi la transition énergétique mondiale et ses conséquences pour nos entreprises... Pour ma part, j'ai été marqué par l'intervention de Gilles BABINET, multi-entrepreneur et digital Champion de la France auprès de la Commission Européenne, à propos des entreprises à l'ère numérique ainsi que par celle du neurobiologiste Pierre-Marie LLEDO, qui nous a fait voyager au centre du cerveau. Ce qui avait une certaine saveur dans la ville de Freud !

Vienne est une ville magnifique, riche d'un patrimoine qui témoigne de son illustre passé et de son rang de grande capitale européenne pendant des siècles. Les visites étaient passionnantes, avec notamment un dîner donné par le Prince Philippe du Liechtenstein et la Princesse Isabelle, en leur palais viennois. »



PORTRAIT

JEAN-FRANÇOIS MALLEN devient le nouveau correspondant territorial de LPFT à Bourg-en-Bresse et dans l'Ain. Portrait du fondateur d'Audit Europe Commissariat (groupe EXCEL).

Enfant de Saint-Etienne, Jean-François MALLEN a adopté l'Ain comme terre d'accueil familial et d'épanouissement professionnel.

Direct, n'hésitant jamais à dire ce qu'il pense, il a embrassé la carrière de commissaire aux comptes avec une conviction forte : la vocation du métier est de permettre aux dirigeants d'entreprise de créer de la valeur ajoutée. Ce qui exige des méthodes rigoureuses d'analyse, mais surtout un discours franc et éclairant avec le dirigeant, lui permettant de prendre les bonnes décisions.

« *Le plaisir de l'échange* » qui l'anime, Jean-François MALLEN l'a démontré pendant 6 ans comme Vice-Président, puis Président de la Compagnie

Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon. Marqué par une communication dynamique, son mandat lui aura permis de

sensibiliser ses confrères à l'enjeu de la création de valeur et d'encourager les jeunes générations (jusque dans les lycées) à se tourner vers le métier de commissaire aux comptes, souvent méconnu et injustement délaissé.

Constatant les difficultés des PME à accéder aux solutions de financement, Jean-François MALLEN a accepté avec résolution de devenir le correspondant territorial de LPFT dans l'Ain. Le fait qu'il soit reconnu et apprécié par les acteurs du financement et les partenaires institutionnels locaux, conjugué à sa connaissance fine des entreprises comme du département, dans la diversité de ses territoires, devraient lui permettre de réussir sa mission de « *facilitateur* » de financement de projets.

Sa feuille de route est déjà bien remplie – mise en place d'un groupe de réflexion rassemblant les partenaires de la Place, en premier lieu les financeurs, les institutionnels ainsi que des représentants des principaux secteurs d'activités du territoire ; identification de relais au sein des collectivités locales, des chambres consulaires, des ordres, des financeurs pour initier une dynamique de travail en commun entre tous ces acteurs ; organisation enfin de conférences et de débats pour s'informer et renforcer son réseau – , mais sied bien à cet homme « *animé par le plaisir d'agir* ».

Reconnu et apprécié par les acteurs du financement et les partenaires institutionnels locaux...

Concours dollar : à vos paris !



Le cours du dollar : s'appréciera ? Ne s'appréciera pas ? À vos pronostics ! LPFT relance le concours dollar sur l'exercice 2015. Que vous soyez DAF, rompu à l'exercice pour établir vos budgets ou que vous vouliez simplement tenter votre chance au « doigt mouillé », envoyez-nous vos prévisions du 1^{er} au 30 novembre en vous rendant sur notre site www.lyon-finance.org. Soyez précis : la victoire des premiers lauréats s'est jouée à quelques dixièmes de cents ! Ainsi confronterez-vous vos prévisions avec celles d'autres professionnels et peut-être, serez-vous l'heureux lauréat d'une bonne bouteille... Du vin français ; pas américain !

MODALITÉS DU CONCOURS SUR www.lyon-finance.org

NOUVEAUX ADHÉRENTS

ADMONEM • ALBUS PARTNERS • AMRAE • BADENOCH & CLARK • BM&A • CLUB MÉDITERRANÉE • DEVEUM • EAP TRANSDEV • ERYTECH PHARMA • EUROCONTACT FINANCE • GPA CONSULTING • GRAS SAVOYE RHÔNE-ALPES AUVERGNE • GROUPE CHATEAUDUN • JURIS VENDOME • LABORATOIRES BOIRON • LAURENT & CHARRAS • LAZARD FRÈRES GESTION • LINCOLN HR GROUP • NETRANSAC • OMNIUM 1947 • SABETON • SANOFI PASTEUR • SCP TAITHE & INGELS



LA LETTRE D'INFORMATION

Lyon Place Financière et Tertiaire

Palais du Commerce

Place de la Bourse – 69002 Lyon

Tél. 04 78 37 62 30 - Fax 04 72 41 74 64 -

lpft@lyon-finance.org - www.lyon-finance.org



Directeur de la publication : Jean-Pierre Lac

Comité de rédaction : Jean-Pierre Lac, Béatrice

Varichon - Conception-réalisation : [[...bigbang.fr](http://www.bigbang.fr)]

Rédaction : Anne-Sophie Labeta -

Crédit photos : CCI de Lyon/JJ.Raynal, fotolia.

Si vous ne recevez pas le programme mensuel de Lyon Place Financière et Tertiaire par mail, contactez-nous : LPFT@lyon-finance.org